



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **IP ONE COMMUNICATIONS SARL**, Rue Rodolphe-Toepffer 8, 1206 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 19.10.2012
3. Suspension de faillite: 06.12.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.01.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** achat, vente et commercialisation de produits de communications et de télécommunications, vente et location de services téléphoniques et toutes prestations s'y rapportant, notamment dans le domaine d'internet (location d'abonnement VOIP) et de télécommunications(cf.statuts pour but complet).

Pour tout renseignement :  
Groupe n°3 022/388.89.03  
2012 001810 B / OFA3

Office des faillites  
1227 Carouge GE

00850155

